

Nom de l'Entreprise :

Coordonnées :

Adresse :

Tél.

courriel.



Université Abdelmalek Essaâdi
Faculté des sciences
Tétouan

CONVENTION DE STAGE

(4 exemplaires imprimés en recto-verso)

(Joindre une copie d'assurance)

ENTRE

Faculté des Sciences, Université Abdelmalek Essaâdi - Tétouan

B.P. 2121, Mhannech II, Tétouan Maroc

Représenté par Monsieur Mostafa Stitou en qualité de Doyen

Ci-après, dénommé **l'Etablissement**

ET

Société (Nom complet)

Adresse

Représentée par Monsieur en qualité de Directeur Général

Ci-après dénommée **L'ENTREPRISE**

Article 1 : Engagement

L'ENTREPRISE accepte de recevoir à titre de stagiaire **Mr. Mlle.**
étudiant(e) de la filière de la Faculté des Sciences, Université
Abdelmalek Essaâdi (Tétouan), pour une période allant du au

Article 2 : Objet

Le stage aura pour objet essentiel d'assurer l'application pratique de l'enseignement donné par **l'Etablissement**, et ce, en organisant des visites sur les installations et en réalisant des études proposées par **L'ENTREPRISE**.

Article 3 : Encadrement et suivi

Pour accompagner le Stagiaire durant son stage, et ainsi instaurer une véritable collaboration **L'ENTREPRISE**/Stagiaire/**Etablissement**, **L'ENTREPRISE** désigne **Mme/Mr**
encadrant(e) et parrain(e), pour superviser et assurer la qualité du travail fourni par le Stagiaire.
L'Etablissement désigne le/la **Prof** en tant que tuteur qui procurera
une assistance pédagogique.

Article 4 : programme:

Le thème du stage est:

Ce programme a été défini conjointement par **l'Etablissement**, **L'ENTREPRISE** et le Stagiaire.

Le contenu de ce programme doit permettre au Stagiaire une réflexion en relation avec les enseignements ou le projet de fin d'études qui s'inscrit dans le programme de formation de **l'Etablissement**.

Article 5 : Indemnité de stage

Au cours du stage, l'étudiant ne peut pas prétendre à un salaire de la part de **L'ENTREPRISE**. Cependant, si **L'ENTREPRISE** et l'étudiant le conviennent, ce dernier pourrait recevoir une indemnité forfaitaire de remboursement des frais occasionnés par la mission confiée à l'étudiant

Article 6 : Règlement

Pendant la durée du stage, le Stagiaire reste placé sous la responsabilité de **L'Etablissement**. Toutefois, le Stagiaire est soumis à la discipline et au règlement intérieur de **L'ENTREPRISE**. En cas de manquement, **L'ENTREPRISE** se réserve le droit de mettre fin au stage après en avoir convenu avec le Doyen de l'Etablissement.

Article 7 : Confidentialité

Le Stagiaire et l'ensemble des acteurs liés à son travail (l'administration de **L'Etablissement**, le parrain pédagogique ...) sont tenus au secret professionnel. Ils s'engagent à ne pas diffuser les informations recueillies à des fins de publications, conférences, communications sans raccord préalable de **L'ENTREPRISE**. Cette obligation demeure valable après l'expiration du stage

Article 8 : Assurance accident de travail

L'Etablissement devra obligatoirement souscrire une assurance couvrant la Responsabilité Civile et Accident de Travail du Stagiaire, durant les stages et trajets effectués.

En cas d'accident de travail survenant durant la période du stage, **L'ENTREPRISE** s'engage à faire parvenir immédiatement à l'Etablissement toutes les informations indispensables à la déclaration dudit accident.

Article 9: Evaluation de L'ENTREPRISE

Le stage accompli, le parrain établira un rapport d'appréciations générales sur le travail effectué et le comportement du Stagiaire durant son séjour chez **L'ENTREPRISE**.

L'ENTREPRISE remettra au Stagiaire une attestation indiquant la nature et la durée des travaux effectués.

Article 10 : Rapport de stage

A l'issue de chaque stage, le Stagiaire rédigera un rapport de stage faisant état de ses travaux et de son vécu au sein de **L'ENTREPRISE**. Ce rapport sera communiqué à **L'ENTREPRISE** et restera strictement confidentiel.

Fait à, en quatre exemplaires, le

Nom et signature du Stagiaire

Le Coordonnateur de la filière

Signature et cachet de L'Etablissement

Signature et cachet de L'ENTREPRISE